Marseille, le 9 septembre 2026

Communiqué de presse

Caisse d'Epargne CEPAC et Erilia proposent une assurance habitation adaptée au budget des locataires du parc social

Marseille, le 9 septembre 2026 - Caisse d'Epargne CEPAC et Erilia (bailleur social) ont officialisé un partenariat destiné à accompagner les locataires du parc social dans leur accès à une Assurance Habitation adaptée à leurs besoins. Une solution simple et accessible pour les locataires. Signée par Patricia Bauchery, membre du Directoire de Caisse d'Epargne CEPAC, et Frédéric Lavergne, Directeur général d'Erilia, cette convention répond à un double enjeu : prévenir les situations de non-assurance et contribuer à préserver le budget des ménages.



De gauche à droite : Frédéric Lavergne, Directeur Général d'Erilia, Patricia Bauchery, membre du Directoire de la Caisse d'Epargne CEPA. Crédit photo : Erilia

Une offre dédiée aux locataires d'Erilia

Dans le cadre de ce partenariat, Caisse d'Epargne CEPAC **propose aux locataires d'Erilia trois mois de cotisation offerts*** la première année pour toute nouvelle souscription à un contrat d'Assurance Habitation.
Accessible à partir du 28 septembre 2026 aux locataires déjà clients ou non de Caisse d'Epargne CEPAC, cette offre concerne leur résidence principale située dans les Bouches-du-Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, le Vaucluse ou en Corse. Elle comprend un socle de 15 garanties essentielles permettant aux locataires de protéger leur logement et leur responsabilité au quotidien, à partir de 7,75 € par mois**.

* Offre soumise à conditions et valable pour toute nouvelle souscription d'un contrat Assurance Habitation pour les locataires d'un logement Erilia. Remboursement équivalent à 3 mois offerts (hors taxe attentat) réalisé après la signature et la date de prise d'effet du contrat. Offre valable uniquement la première année de cotisation.
** Tarif en vigueur au 01/04/2026 pour un contrat Assurance Habitation en formule « Initial » pour un logement d'une pièce pour les moins de 29 ans (hors taxe attentat).

Faciliter une démarche obligatoire



L'Assurance Habitation est obligatoire pour les locataires et indispensable pour couvrir les risques liés à l'occupation du logement. Elle permet notamment de faire face aux conséquences financières d'un sinistre tel qu'un dégât des eaux, un incendie, un vol ou encore des dommages causés à des tiers.
Dans un contexte où les dépenses contraintes pèsent sur le budget des ménages, Caisse d'Epargne CEPAC et Erilia ont souhaité mettre en place un dispositif simple, lisible et accessible afin de favoriser l'accès à cette protection indispensable et de contribuer à prévenir les situations de non-assurance.
Dans le cadre du dispositif de communication réalisé auprès des locataires Erilia, ceux-ci pourront prendre connaissance de l'offre et accéder à un simulateur express via un QR code leur permettant d'avoir une première estimation tarifaire. Ils seront ensuite recontactés par la banque digitale de CEPAC qui assurera quant à elle l'accompagnement, le conseil et la souscription du contrat d'assurance.
Cette complémentarité permet à chaque acteur d'intervenir dans son domaine d'expertise au bénéfice des habitants et de leur offrir un parcours simple et sécurisé.

Un actionnaire de référence et une même ambition : être utiles aux territoires

Filiale du Groupe Habitat en Région, opérateur du logement social des Caisses d'Épargne et du Groupe BPCE, Erilia partage avec Caisse d'Epargne CEPAC un même engagement en faveur de l'inclusion, de la proximité et de l'accompagnement des habitants. Au-delà de leurs liens historiques, les deux partenaires affirment leur volonté commune d'apporter des réponses concrètes aux besoins du quotidien et de renforcer la protection des ménages sur leurs territoires.
Pour Erilia, société à mission depuis 2021, cette démarche s'inscrit pleinement dans Inspire 2030, son plan stratégique, et dans son ambition d'améliorer durablement la qualité de service et la satisfaction de ses locataires. Elle traduit concrètement sa raison d'être : « Agir pour le progrès social nouvelle génération et renforcer la cohésion républicaine. »

Pour en savoir plus sur l'offre d'Assurance Habitation →

Scannez le QR code

Verbatims



« En tant que banque coopérative engagée au cœur de nos territoires, nous avons à cœur d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations du quotidien. Ce partenariat avec Erilia nous permet de mobiliser notre expertise reconnue en matière d'assurance afin de faciliter l'accès des locataires à une Assurance Habitation protectrice, adaptée à leurs besoins et proposée à un tarif maîtrisé. Il incarne pleinement notre volonté commune d'être utile, en agissant à la fois pour la sécurisation du logement et la préservation du pouvoir d'achat des ménages. »
Patricia Bauchery, membre du Directoire de Caisse d'Epargne CEPAC



« Ce partenriat avec la Caisse d'Epargne CEPAC, notre actionnaire de référence, illustre pleinement le rôle d'apporteur de services qu'Erilia entend jouer auprès de ses locataires. Il leur donne accès à une offre utile et concrète pour assurer leur logement tout en maîtrisant leur budget. Cette démarche s'inscrit dans les engagements de notre société à mission et dans la dynamique d'Inspire 2030. »
Frédéric Lavergne, Directeur général d'Erilia

À propos de Caisse d'Epargne CEPAC

Banque régionale essentielle à l'économie locale, Caisse d'Epargne CEPAC accompagne 1,5 million de clients sur 13 départements et collectivités (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, La Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Saint Barthélemy, Saint-Martin, Martinique, Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon). Acteur majeur du logement, partenaire référent de la santé et leader du financement de la transition écologique, Caisse d'Epargne CEPAC est une banque coopérative engagée, détenue par ses clients sociétaires. Entreprise responsable portée par 3 200 collaborateurs, Caisse d'Epargne CEPAC se mobilise pour la transformation sociale et environnementale de ses territoires avec 6 millions d'euros consacrés chaque année à la RSE et à des actions de sponsoring culturel et sportif. Caisse d'Epargne CEPAC déploie un modèle d'utilité durable à découvrir localement.

À propos d'Erilia

Nos logements ont de l'impact

Erilia conçoit, construit et gère sur la durée des lieux de vie à fort impact social, territorial et environnemental. Notre raison d'être : « Erilia agit pour le progrès social nouvelle génération et renforce la cohésion républicaine. »
Avec 91768 logements gérés et un réseau de 20 agences et 10 antennes en France, Erilia, ESH à compétence nationale, se positionne comme l'acteur majeur du pôle immobilier social des Caisses d'Epargne – Groupe Habitat en Région.

www.erilia.fr | Erilia

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et quatrième de la zone euro par les fonds propres. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

Contacts presse

Caisse d'Epargne CEPAC : Emilie SPAGNOLO – Directrice de la communication
emilie.spagnolo-bardin@cepac.caisse-epargne.fr - 06 84 77 98 92

Erilia : Sandra GALLAND – Directrice de la communication et de l'Engagement responsable - sandra.galland@erilia.fr - 04 91 18 96 84 - 06 42 19 86 11